

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Lausanne, le 10 juillet 1880  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185843>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 10 juillet 1880.

A l'occasion de la discussion qui vient d'avoir lieu dans les Chambres fédérales sur la question des *remèdes secrets*, discussion qui a eu pour résultat le rejet du projet de loi sur cette matière, un correspondant des *Feuilles d'hygiène* écrit à ce journal :

« La loi fédérale sur les remèdes secrets ayant été rejetée, toutes les lois cantonales sont frappées par le fait d'une impuissance complète. Nous voilà donc sous le régime de la liberté ! — En attendant le plaisir de voir réapparaître dans nos foires le charlatan, et de l'entendre électriser son auditoire par ses discours, permettez-moi de vous rappeler les passages suivants de la harangue que Desnoyers met dans la bouche du marchand de remèdes secrets, harangue qui n'est, du reste, que la paraphrase de beaucoup d'annonces qui se lisent à la quatrième page des journaux :

« Messieurs et dames, tous les philosophes tant anciens que modernes, tous les savants qui ont consacré leurs veilles à l'étude de l'humanité, s'ils se sont disputés et injuriés sur beaucoup de points, se sont du moins accordés sur celui-ci, à savoir que l'homme paraît être sujet à une foule de maladies. Cette découverte est, à coup sûr, l'une de celles qui font le plus d'honneur à leurs laborieuses investigations....

« Or, messieurs et dames, ce n'est pas tout que de dire : Il est à peu près généralement reconnu que l'homme est sujet à une foule de maladies. Le premier venu peut être capable d'en dire autant. Ce n'est pas là qu'est le difficile. Le difficile, c'est de les guérir. Par malheur, il ne paraît pas que ce soit jusqu'à présent le but que se proposent la plupart des grands philosophes qui se sont occupés de la matière. Vous êtes malades, vous les interrogez : ils vous répondent très catégoriquement que vous avez telle maladie, pourvu toutefois que ce ne soit telle autre ; mais, pour ce qui est de vous l'enlever, va-t'en voir s'ils viennent ! C'est absolument comme si vous leur proposiez de prendre la lune avec les dents ! — Eh bien ! ce qu'aucun d'eux n'a pu faire jusqu'à ce moment, je viens le faire, moi qui vous parle ! Je vous apporte en ligne directe du fond de l'Arabie-Pétrée l'élixir incomparable de l'illustre Mathusalem. — Le voici, messieurs

» et dames, ce remède étonnant qui a eu l'honneur de captiver les suffrages de l'Académie royale de médecine de Berlin. La preuve que je ne vous en impose pas, c'est que l'étiquette le dit, comme vous pouvez vous en convaincre. — Je ne m'arrêterai pas, du reste, à vous en faire l'éloge : je me contenterai de vous dire qu'il guérit de tout, sans suites fâcheuses, même des maladies qu'on n'a pas encore. Oui, messieurs et dames, il guérit même d'avance, par opposition à tant d'autres remèdes qui ne guérissent pas même après. Il guérit les malades, il guérit les gens bien portants, et il faut qu'un individu soit diablement mort pour qu'il ne le fasse pas ressusciter....

» Mais, me direz-vous, à combien ton élixir de Mathusalem ? Je réponds à cela que je ne vends pas mon élixir. Non, messieurs, je le donne. Ce n'est rien pour le contenu ; c'est seulement 5 francs pour la fiole. Cinq francs, pas davantage ! C'est dix francs de moins que ça ne me coûte à moi-même. Enfin, n'importe ! Oh ! humanité souffrante ! que ne ferais-je pour te secourir ! La bienfaisance avant tout ! Les hommes ne doivent-ils pas, sur la terre, s'entr'aider ?.... Vous avez de l'argent, vous m'en donnez gratuitement, et moi, en revanche, je vous donne gratuitement mon élixir. Eh ! mon Dieu ! que deviendrait le monde sans cette fraternité réciproque ? J'offre à parier 30 sous que le monde n'existerait pas 15 jours.

» Quant aux personnes qui n'auraient pas le moyen, qu'elles se présentent sans crainte ; je me ferai un devoir de leur administrer gratuitement mon élixir, pourvu qu'elles soient munies d'un certificat d'indigence, délivré par M. le juge de paix, légalisé par M. le Préfet et approuvé par M. le Directeur des Finances. Si je me vois réduit à prendre cette précaution contre l'entraînement de ma propre sensibilité, c'est qu'on a maintes fois abusé de ma philanthropie bien connue, et qu'une foule de gens bien portants ne craignaient pas de se dire malades pour avoir la jouissance de se faire guérir gratis ! Qu'on se le dise !

» Approchez donc, messieurs et dames ! Voilà le reste de mes magasins ! Il ne serait plus temps demain ! Profitez de l'occasion ! Parlez ! Faites-vous servir !

» En avant la musique ! »

Bernardille, que nous avons déjà cité plus d'une fois, est un écrivain plein de verve et d'originalité; ses tableaux de mœurs, ses critiques, qu'on relit toujours avec un nouveau plaisir, sont frappés au coin du bon sens et écrits sous une forme des plus attrayantes. Nous ne pouvons mieux engager nos abonnés à lire les ouvrages de M. Bernardille qu'en lui empruntant une page, qui vaudra certainement beaucoup mieux que tout ce que nous pourrions écrire par ce temps de chaleur accablante et où tous nos collaborateurs nous délaissent pour aller s'ébattre hors de la ville et de ses murs brûlants.

Sous le titre : *Une fantaisie de millionnaire*, M. Bernadille raconte qu'on lisait, il y a quelques années, dans l'un des journaux les plus répandus de Paris, un avis publié par un archi-millionnaire qui, dégoûté des richesses et désireux de quitter le monde, offrait de donner sa fortune à un homme intelligent et dans un but utile.

L'auteur de cette singulière annonce était tout simplement un original qui, blasé sur les jouissances ordinaires de la vie opulente, fatigué de théâtres, de bons dîners, de vins fins, de voyages, de promenades, de courses de chevaux, de soirées aristocratiques, etc., voulait se procurer des sensations nouvelles en faisant défiler devant lui l'interminable procession de la bêtise et de la cupidité humaines.

Et il a parfaitement réussi.

« Depuis son annonce, écrivait alors M. Bernadille, il reçoit en moyenne cinq à six cents lettres par jour. On l'entend quelquefois rire tout seul en parcourant ce formidable dossier, au grand étonnement de son valet de chambre, qui le croyait atteint d'un spleen incurable. Quand il sort de là, il se frotte les mains, il a la figure animée, l'œil brillant et il déjeune de bon appétit.

» L'excentrique millionnaire a bien voulu me permettre de fourrager dans son dernier courrier. J'y cueille, à peu près au hasard, les quelques échantillons suivants :

« Monsieur, votre projet est marqué au coin d'un esprit sublime. S'il vous faut une personne intelligente, capable de vous comprendre, permettez-moi de vous assurer que vous ne trouverez pas mieux que moi. Mon intelligence a toujours étonné ceux qui m'entourent. Tout petit, je faisais l'admiration de ma nourrice, qui ne pouvait se lasser de répéter à ma mère : « Madame, cet enfant-là a de » l'esprit jusqu'au bout des ongles. » A quatre ans, je savais mes lettres; à neuf, j'ai commencé le latin et obtenu un premier prix d'application à la célèbre institution Petdeloup; dix ans plus tard, j'étais reçu bachelier de la première épreuve. Je joue de plusieurs instruments..... Si vous me faites l'honneur de me choisir, monsieur, le premier besoin de mon cœur sera de vous dresser une statue équestre dans le genre de celle que la ville de Genève vient de commander à M. Vela pour honorer les mânes du duc de Brunswick. »

« Monsieur, écrit un autre, il dépend de vous

de donner l'essor à une invention que j'ai lieu de croire la plus merveilleuse du XIX<sup>e</sup> siècle; vous allez en juger. Il s'agit d'un petit instrument, fruit de dix années de méditations et de recherches, où je suis parvenu à combiner, sous un format réduit, élégant et commode, à l'usage des gens du monde, tous les besoins de la civilisation la plus raffinée, et qu'il serait urgent de répandre à des milliers d'exemplaires. Je parle de ma canne-parapluie-briquet-épée-revolver à musique, dont le nom suffit pour vous indiquer les usages multiples. Ma canne-parapluie, etc., peut indifféremment se porter à la main, dans la poche, sous le bras, ou même s'accrocher au gilet en guise de breloque. Il suffit de presser un ressort pour produire la métamorphose voulue, soit qu'on désire allumer son cigare, soit qu'on souhaite régaler ses oreilles d'un air de *Giroflé-Girofla*, ou simplement casser la tête à un gêneur. Je n'insiste pas : un homme supérieur tel que vous, monsieur, doit comprendre tout ce qu'il y a de génie dans cette invention. »

Troisième lettre :

« Vous êtes un philanthrope, monsieur, j'en suis un moi-même. Aidez-moi à combler une lacune dans les œuvres de bienfaisance. Tous les besoins physiques, comme les besoins moraux de la classe pauvre, semblent avoir été prévus par les fondateurs d'institutions charitables; il n'y en a qu'un, monsieur, un seul auquel personne n'a songé. Dès longtemps, cet oubli m'a frappé, et j'ambitionne la gloire, à laquelle je vous associerais avec bonheur, d'y porter remède. Je vous offre, monsieur, de créer avec moi l'*Œuvre des petites chaufferettes pour les dames pauvres et âgées*. Par nos soins, dès l'entrée de l'hiver, il serait déposé dans toutes les églises, mairies, salles de réunions quelconques, une cargaison suffisante de chaufferettes sur le modèle ci-joint qui est de mon invention, et qu'on tiendrait toutes préparées d'avance. A chaque vieille dame signalée, une de ces chaufferettes serait mise aussitôt sous les pieds. Ai-je besoin, monsieur, de vous développer les heureux résultats de cette œuvre, tout ce que l'humanité et la santé publique y gagneraient? Plus de bronchites, de rhumes, de catarrhes; plus de ces quintes de toux qui troublent le recueillement des assemblées, etc., etc. »

Puis M. Bernadille donne ensuite, en substance, les diverses idées émises par une foule d'autres correspondants. Un d'entre eux a trouvé le moyen d'abriter Paris sous verre, comme le Palais de Cristal, depuis le 1<sup>er</sup> octobre jusqu'au 31 mars; un autre de convertir la place Vendôme en une magnifique salle pour les bals masqués, qui manquent de débouchés suffisants; un troisième se propose de faire pousser les asperges et les petits pois en 5 minutes, par le moyen de l'électricité; un autre d'emmagasiner et de mettre en flacons les rayons de soleil pour les vendre ensuite fort cher en détail à tous ceux qui en auront besoin, etc., etc.

Mais de toutes ces lettres, dit M. Bernadille, la

plus franche et la plus digne d'intérêt m'a paru la suivante :

« Monsieur, je me porte candidat à vos millions en disponibilité. Je suis jeune encore, monsieur ; j'ai mes 32 ans, grand appétit, beaucoup de vices à nourrir, mais pas le sou. J'estime que vous ne pouvez faire de vos richesses un usage plus utile, surtout pour moi, que de les mettre au service d'un tempérament si bien doué par la nature, si mal servi par la fortune. Mon aïeul, qui a eu la gloire d'être pourtraituré de pied en cap par Mercier et par Diderot, réduisait à la mastication la fin dernière de la vie ; je vois avec plaisir que les philosophes et les savants en vogue reviennent à cette doctrine. Je me sens d'humeur et de force, monsieur, à mastiquer vos millions. N'est-il pas déplorable que de si nobles facultés restent sans emploi faute de quelques misérables billets de banque ? Vous me direz peut-être que je pourrais travailler. c'est possible ; mais je suis si paresseux ! »

» En voilà un qui n'y met pas d'hypocrisie, ajoute M. Bernardille. S'il est vrai, suivant une définition qui revient à la mode, que l'homme soit un tube digestif percé par les deux bouts, personne n'est assurément plus digne d'être millionnaire. »

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en renvoyant nos lecteurs aux *Esquisses* et *Croquis parisiens*, qui abondent en morceaux semblables.

2

### Un harem moderne.

Les Hanoums adorent de s'occuper de mariage et d'intrigues amoureuses. Ce sont elles qui marient leurs frères, leurs fils et leurs parents. Tout mariage turc est d'abord bâclé par les femmes, et il ne faut pas croire que le mari qui ne voit sa femme que le soir de ses noces en lui ôtant son voile, ignore comment elle est ; il la connaît beaucoup mieux qu'un Européen qui voit chaque jour sa fiancée. Sa mère, sa sœur ou une parente est chargée d'examiner la jeune prétendue et Dieu sait le soin qu'elle met à ce rôle de confiance. Pas un défaut de corps, d'esprit ou de caractère n'est lui échappe et le fiancé connaît toutes ses imperfections et perfections qui lui sont fidèlement décrites. Dès qu'une jeune fille atteint sa onzième ou douzième année, tous les yeux sont fixés sur elle : On la connaît bien déjà ; car, depuis l'enfance jusqu'au jour où elle prend le voile, la petite Turque vit au milieu des garçons ; suivant ses frères et leurs amis dans leurs promenades, elle monte dans leurs voitures, court en caïque avec eux, et s'assied sur les genoux du premier venu. Autant les femmes turques sont gardées, autant les petites filles le sont peu, et c'est là un des plus grands défauts que j'ai remarqué dans l'éducation turque. Non seulement la fillette, des plus grands princes et pachas, court avec les jeunes gens ; mais encore elle est sans cesse dans les bras des domestiques, des seïs, qui satisfont à tous ses caprices et la portent partout, qui se font embrasser par elle et se la disputent, heureusement que l'éducation européenne est maintenant admise dans tous les conacs des Orientaux distingués : Des institutrices étrangères viennent adoucir ces mœurs barbares, et donner à la jeune Hanoum, avec la science de l'esprit, la bonne tenue d'une éducation soignée.

Dès qu'une enfant devient fillette, toutes les mères et parentes de fils à marier la remarquent ; elle prend le yachemak vers onze ans : on se consulte, on pèse et débat les intérêts de son alliance, et quand tout est convenu, la mère ou la sœur du jeune homme dit : as-tu remarqué la méliah Hanoum ? (outout autre nom) fille du bey ou du pacha un tel ? Elle est très jolie

et se fait femme. Viens aux eaux douces, tu la verras. Et le dimanche, à Gueük-sou, le jeune bey, en chevauchant sur son alezan, voit dans la voiture de sa mère, ou parente, une jeune fille dont les grands yeux lui sourient et qui rougit comme une rose sous l'ardent regard du jeune Osmanli. En rentrant il dit qu'il l'a trouvée charmante ; et la parente arrange tout avec la mère de la jeune fille, pendant qu'il fait sa demande au père. Aussitôt qu'il est agréé, les femmes de sa maison ne quittent plus sa fiancée. Elles la parent, la promènent, la mènent aux bains ; c'est là, qu'en lui lavant les cheveux et les épaules, elles remarquent les imperfections ou les beautés de son corps virginal et en font un récit fidèle au fiancé.

L'amour naît vite en Orient, à peine entrevus que déjà ils s'adorent ! Ils s'envoient des baisers des fenêtres ou des caïques et que de phrases charmantes, de billets doux leur arrivent ! Les femmes turques s'intéressent tant aux amoureux. Il y a vraiment des passions très franches et très vraies dans ces mariages et c'est pour cela que j'ai remarqué tant d'unions durables et d'intérieurs patriarcaux. — Quant au danger de l'infidélité du mari, vivant au milieu de jeunes esclaves, il n'est pas plus grand que celui de la femme européenne entourée de ses servantes. Les Turques exercent une grande surveillance et ont une grande domination dans le harem. Elles ont pour les seconder : mères, sœurs, parentes et calfas dévouées. Puis presque toujours des visites interdisant au mari l'entrée du harem, et quand elles voient qu'une de leurs esclaves plaît à l'effendi, elles s'en débarrassent en l'échangeant pour une autre d'une de ses amies. Ah ! comme elles savent s'entendre et se soutenir ces filles de l'Islam ! comme elles savent réparer par leur finesse et leur bonne entente, ce que le sort semble avoir de cruel ! Tout est bien fait dans ce pays pour les dédommager. Les plaisirs des Turcs sont : (pour les sages) la conversation, les préoccupations de la patrie et le tchibouk. (Pour les fous) : l'enivrante liqueur du mastic et le jeu. Que feraient des femmes parmi eux ? Elles ont bien d'autres plaisirs : promenades en caïque, soupers au clair de lune, fêtes au harem, danses et chants, plus les doux rêves d'amour que la société des hommes ferait vite envoler.

Le harem (qu'on suppose être la demeure d'un essaim de beautés plus ou moins à la merci du maître) pourrait presque s'appeler le royaume des femmes. Les habitations turques se composent de deux maisons, qu'on appelle conacs si elles sont en ville ; ou yalis, si elles sont au Bosphore ou au bord de la mer. Ces deux maisons sont séparées complètement et seulement reliées l'une à l'autre par un jardin, ou communiquent par un appartement. Un tour sert à passer la nourriture et les objets d'une demeure dans l'autre. La plus grande, celle dont les murs d'enceinte sont très hauts et les fenêtres garnies de ces légers treillis en bois (nommés cafaz) qui ont comme les jalousies le privilège de laisser voir sans être vu, s'appelle le haremlick. C'est l'habitation des femmes. La plus petite des deux maisons se nomme le selamlick, c'est la demeure des hommes. On fait la cuisine indifféremment chez les hommes ou les femmes, selon que l'on possède un habile cuisinier ou une cuisinière ; mais presque toujours ce sont les hommes qui font la cuisine. Cuisine simple mais très variée et dont les mets sont en quantité infinie, même chez les gens modestes.

Dans le harem est la chambre nuptiale : le mari s'y rend de chez lui sans traverser d'autres pièces : c'est au harem que demeurent la femme, les enfants, la mère, les sœurs et toutes les parentes du pacha, ainsi que celles de sa femme, leurs servantes (nommées calfas), les esclaves noires et les ouvrières, enfin toute la tribu féminine qui les entoure, c'est-à-dire une immense suite, ce qui rend un harem quelquefois si nombreux que les femmes s'y comptent par centaine.

La mère s'appelle *validé*, la femme la *hanoum effendi*, toutes les autres parentes s'appellent *hanoums*. Les *calfas* (suivantes et ouvrières), les esclaves, sont toutes sous la domination de la maîtresse de la maison ou sous celle de la mère. Ce sont elles qui les vendent, les achètent et les marient. Chacune a ses attributions, car tout se fait dans le harem : la lessive, le repassage qui se fait à froid ; les objets, bien pliés, s'étendent par terre sur des tapis ou couvertures, et on les lisse avec un rouleau en bois. On a aussi maintenant des fers à repasser, mais